

À 12 h 40, la séance reprend.

Le Comité reprend son étude du document – Options et questions – rédigé par les attachés de recherche.

À 14 h 00, la séance est levée.

À 15 h 40, la séance reprend.

Le Comité reprend son étude du document – Options et questions – rédigé par les attachés de recherche.

À 17 h 20, la séance est levée.

À 18 h 36, la séance reprend.

Le Comité reprend son étude du document – Options et questions – rédigé par les attachés de recherche.

Il est convenu, —Que le Comité se réunisse pour étudier le projet de rapport de 10 h 00 à 22 h 00 le mardi 29 janvier 1991; le mercredi 30 janvier 1991 de 9 h 00 à 12 h 00, si nécessaire; et le mercredi 6 février 1991.

À 21 h 44, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 29 JANVIER 1991

(21)

Le Comité spécial sur l'objet du projet de loi C-80 (armes à feu) se réunit à *huis clos* aujourd'hui à 10 h 28, dans la pièce 536 de l'édifice Wellington, sous la présidence de John Reimer (*président*).

Membres du Comité présents: Doug Fee, Ken Hughes, Russell MacLellan, Robert Nault, John Reimer, Pierrette Venne, Ian Waddell et Dave Worthy.

Autre député présent: Benoît Tremblay.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: William C. Bartlett, Nancy Holmes et Philip Rosen, attachés de recherche.

Conformément à son ordre de renvoi du vendredi 23 novembre 1990, le Comité poursuit l'étude de l'objet du projet de loi C-80, Loi modifiant le Code criminel et le Tarif des douanes en conséquence (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 5 décembre 1990, fascicule no 1*).

Le Comité entreprend l'étude d'un projet de rapport.

Il est convenu, —Que la date limite pour la réception de soumissions soit le mardi 29 janvier 1991.